Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Îles
Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA 24e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DES ÎLES, TENUE LE 5 MARS 2019, À 19 H, À LA SALLE 3307 AU 3E ÉTAGE DU CISSS DES ÎLES

SONT PRÉSENTS :

Mmes Jasmine Martineau, **secrétaire et présidente-directrice générale**
Céline Decoste, membre indépendant
Gisèle Déraspe, membre indépendant
Miriam Gaudet Chiasson, représentante du comité des infirmières et infirmiers
Nancy Leblanc, représentante du comité des usagers
Alexandra Noël, représentante du conseil multidisciplinaire
Marie-Josée Noël, membre indépendant
Dre Christine Paquet, représentante du département régional de médecine générale
MM Emmanuel Aucoin, **président**, membre indépendant
Gaston Bourque, **vice-président**, membre indépendant
Donald Vigneau, représentant de la Fondation Santé de l'Archipel

ABSENCES :

Mme Martine Martin, membre indépendant
Dr Simon Lajeunesse, représentant du comité des médecins, dentistes et pharmaciens
M. Reynald Tremblay, représentant comité régional des services pharmaceutiques

INVITÉS :

Mme Judith Arseneault, chef de programmes
Mme Marylin Lapierre, gestion des risques et agrément
M Claude Cyr, directeur des services administratifs

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, le président, M. Emmanuel Aucoin, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 24e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 5 mars 2019 avec les modifications suivantes : Les points 6 et 13 sont retirés, modification au point 8 – Évolution budgétaire en P11 et ajout dans « Autres sujets » : Situation au CLSC de l'Est.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-03-582

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Lecture et approbation du procès-verbal de la 23e séance ordinaire du 15 janvier 2019 ;

CORRESPONDANCE

4. Correspondance ;

Période de questions réservée au public
(Pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance.)

DOSSIERS — INFORMATION

5. Présentation – Portraits d'employés
6. Rapport trimestriel – Gestion des risques ;
7. Évolution budgétaire en P11;
8. Nouvelles de la Fondation Santé de l'Archipel;

DOSSIERS – DÉCISION

9. Adoption de la *politique contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité* (K-101);
10. Approbation du comité de développement durable du CISSS des Îles;

11. Ajout d'une signature à la caisse populaire des Ramées – PDG ;
12. Démission d'un membre du conseil d'administration ;
13. Démission du Dr Réal Cloutier, médecin examinateur;
14. Nomination du médecin examinateur au CISSS des Îles;
15. Nomination du directeur des services professionnels et hospitaliers;
16. Gestion des effectifs médicaux (nominations, départs, congés) ;

AUTRES SUJETS :

17. Situation au CLSC de l'Est;

18. Prochaine séance ;
19. Levée de la séance.

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 23E SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2019

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 23e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 15 janvier 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-03-583

CORRESPONDANCE

4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

Période de questions réservée au public

Aucune question du public n'a été inscrite préalablement à la séance et aucune question n'est posée par les gens dans l'assistance.

DOSSIERS – INFORMATION

5. PRÉSENTATION – PORTRAITS D'EMPLOYÉS

Nicolas Arseneau, agent de communication et de recrutement du personnel, présente une campagne de sensibilisation pour mettre en valeur les différents métiers offerts au CISSS des Îles et qui est destinée au public autant à l'interne qu'à l'externe. La diffusion est prévue à raison d'un portrait par mois via différentes plateformes (site internet, réseaux sociaux, Le Radar, journal interne, etc.).

6. RAPPORT TRIMESTRIEL – GESTION DES RISQUES

Mme Marylin Lapierre, responsable de la gestion des risques et agrément, présente le rapport concernant la gestion des risques. Le rapport trimestriel de gestion des risques présente un total de 564 déclarations d'incidents et d'accidents qui a été enregistré pour la période du 1er avril 2018 au 5 janvier 2019. Les types d'événements les plus fréquents sont les chutes, qui représentent 43,09 % des déclarations, et les erreurs liées aux médicaments, qui ceux-ci représentent 37,41 %. Les circonstances attribuées aux chutes sont principalement des usagers trouvés par terre, des usagers en circulation et des usagers en chaise/fauteuil. Alors que les doses/débits inadéquats, les omissions, le non-respect de procédure/protocole, le non-respect des heures/dates d'administration, sont les erreurs les plus fréquentes liées aux médicaments.

En ce qui a trait au niveau de gravité des événements, il y a 81 % des déclarations qui n'ont entraîné aucune conséquence pour l'usager, 14 % avec des conséquences temporaires et 0,30 % avec des conséquences permanentes sur les fonctions physiques de l'usager.

7. ÉVOLUTION BUDGÉTAIRE EN P11

M. Claude Cyr nous présente le document concernant l'évolution des résultats prévisionnels 2018-2019. M. Cyr informe les membres qu'en date du 2 février 2019, un léger déficit est prévu pour 2018-2019. Le document a été présenté au comité de vérification le 1er mars 2019.

8. NOUVELLES DE LA FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL

M. Donald Vigneau, président de la Fondation Santé de l'Archipel nous informe que l'activité-bénéfice qui s'est déroulée samedi dernier à la Galerie-bar Spectacle « Les Pas Perdus » s'est avérée un succès. M. Vigneau souligne le travail de nombreux bénévoles ainsi que l'apport des employés du CISSS des Îles.

DOSSIERS-DÉCISION

9. ADOPTION DE LA POLITIQUE CONTRE LA MALTRAITANCE ENVERS LES AÎNÉS ET TOUTE AUTRE PERSONNE MAJEURE EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ (K-101)

En mai 2017, le gouvernement en poste a adopté la Loi 115 visant à contrer la maltraitance envers les aînées ou les personnes majeures en situation de vulnérabilité, en vue de garantir la sécurité et le bien-être ainsi que la qualité des soins et services offerts. Le conseil d'administration a adopté dans la même année, une politique dictant les orientations locales, ainsi que les directives de fonctionnement permettant de contrer la maltraitance.

Depuis le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de la Famille ont soumis un cadre national et demande aux établissements du réseau d'adopter la politique pour contrer la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles adopte la *politique contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité* (K-101) du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-03-584

10. APPROBATION DE LA FORMATION DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU CISSS DES ÎLES

Le ministère de la Santé et des Services sociaux demande aux établissements de mettre en place un comité de développement durable. Ce dernier doit être entériné par le conseil d'administration.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles entérine la composition du comité de développement durable du CISSS des Îles. Les membres du comité sont : Mme Marylin Boudreau, chef de l'administration de programmes, Dre Marianne Papillon, prévention et contrôle des infections, Mme Géraldine Guijarro, agente administrative, M. Carl Leblanc, chef des services techniques, M. Simon Charles Boudreau, conseiller en bâtiment, Mme Huguette Cyr, chef de service alimentation, buanderie, hygiène et salubrité, M. Philippe Simon Laplante, adjoint au DRH et M. Claude Cyr, directeur des services administratifs au CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-03-585

11. AJOUT D'UNE SIGNATURE À LA CAISSE POPULAIRE DES RAMÉES

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles autorise que la présidente-directrice générale, Mme Jasmine Martineau et le directeur des services administratifs, M. Claude Cyr soient les représentants des comptes pour le CISSS des Îles à la caisse populaire Desjardins des Ramées. Les représentants devront exercer leurs pouvoirs sous les deux signatures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-03-586

12. DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Reynald Tremblay démissionne de son poste d'administrateur au conseil d'administration du CISSS des Îles. M. Emmanuel Aucoin, président souligne le travail de M. Tremblay et le remercie de sa contribution en tant que membre du conseil d'administration du CISSS des Îles.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la démission de M. Reynald Tremblay, à titre d'administrateur au conseil d'administration du CISSS des Îles pour le collège de désignation – Comité régional sur les services pharmaceutiques « CRSP ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-03-587

13. DÉMISSION DU DR RÉAL CLOUTIER, MÉDECIN EXAMINATEUR

Le 22 août dernier, le Dr Réal Cloutier a adressé une lettre à la PDG l'informant de sa démission comme médecin examinateur au CISSS des Îles.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles accepte la démission du Dr Réal Cloutier, médecin examinateur au CISSS des Îles. Cette démission sera effective à compter du 31 mars 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-03-588

14. NOMINATION DU MÉDECIN EXAMINATEUR AU CISSS DES ÎLES

Lors de sa dernière réunion ordinaire du 14 février 2019, les membres du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens recommandent à l'unanimité la nomination du Dr Richard Bernier à titre de médecine examinateur pour le CISSS des Îles.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles autorise la nomination du Dr Richard Bernier, à titre de médecin examinateur pour le CISSS des Îles. Cette nomination sera effective à compter du 1er avril 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-03-589

15. NOMINATION DU DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS ET HOSPITALIERS

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du Dr Serge Gravel, à titre de directeur des services professionnels et hospitaliers, sous recommandation unanime du comité de sélection. Dr Gravel débutera ses fonctions à compter du 1er avril 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-03-590

16. GESTION DES EFFECTIFS MÉDICAUX (NOMINATIONS, MODIFICATIONS, DÉPARTS, CONGÉS)

Aucun sujet pour ce point.

AUTRES SUJETS :

17 POINT DE SERVICE DE L'EST

Mme Martineau se veut rassurante concernant le point de service de l'Est. Elle présente un état de situation concernant les services offerts à la population.

18 PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles aura lieu le mardi 9 avril 2019.

19 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 19 h 55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-03-591

Emmanuel Aucoin
Président

Jasmine Martineau
Secrétaire du conseil